

Des Mentonnais émules des terroristes de Westminster

Avec peu de moyens mais une effrayante détermination, il se confirme que cinq Mentonnais préparaient un attentat. Voitures-béliers et couteaux étaient envisagés pour semer le chaos

L'attentat de Westminster survenu le 22 mars dernier à Londres, inspirait-il les suspects, âgés de 18 à 65 ans, arrêtés à Menton, à Aix-en-Provence, en région parisienne et en Suisse mardi matin ?

Sous surveillance depuis des mois, Yannis, Yacine, Jordan et les autres envisageaient de lancer des voitures-béliers dans la foule et d'attaquer des policiers à l'arme blanche. Un scénario qui rappelle étrangement l'attaque coordonnée sur le pont de Westminster, le printemps dernier.

Les islamistes radicalisés mentonnais envisageaient-ils de passer à l'action à Marseille, Nice, Menton, Cannes ou ailleurs ? Impossible, à ce stade, de savoir si le lieu de l'attaque, que la police judiciaire niçoise et la DGSJ redoutaient ces derniers jours, avait déjà été déterminé. En tout cas, la menace a été jugée suffisamment sérieuse pour déclencher une opération de police mardi à l'aube.

Imam bosniaque

Les dix personnes interrogées depuis deux jours sous le régime de la garde à vue en diront peut-être davantage sur leurs funestes desseins. Près d'une soixantaine d'enquêteurs parisiens et niçois sont à pied d'œuvre à la caserne Auvare où les cinq Mentonnais sont retenus.

Les policiers comptent également sur l'analyse de leurs ordinateurs et des téléphones saisis en perquisition. En revanche, ni arme, ni explosif n'a été trouvé dans les appartements, les caves et les vé-



C'est dans cet immeuble qu'ont été effectuées plusieurs interpellations mardi matin. (Photo M. Alesi)

hicules fouillés à Menton et dans le Val-de-Marne. Ce qui confirme l'hypothèse de terroristes *low cost*. « Il y avait un projet d'action violente aux contours mal définis », explique le parquet de Paris. « Les cibles n'étaient pas déterminées », a affirmé hier le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, qui a évoqué « l'influence d'un prétendu imam qui a endoctriné les autres ». Milutin J, un homme d'origine bosniaque installé en Suisse, était semble-t-il le maître à penser de ce réseau. Ce dernier n'était connu de la justice helvétique que pour une affaire de violences conjugales. Un drapeau de Daesh avait été trouvé à son domicile mais n'avait pas donné lieu à des pour-

suites.

Il semble qu'il avait une influence certaine sur les jeunes Mentonnais, surveillés par la Sécurité intérieure depuis deux ans. Un porte-parole du parquet de Paris parle « d'échanges intenses sur différents types de passages à l'acte possibles ». Sans plus de précision.

Effrayantes fratries

À l'instar des Merah, Clain, Kouachi, El Bakraoui, Tsarnaev, Abdelhamid... Les frères Ziari et Lanvin, qui ont grandi dans le quartier du Careï à Menton, viennent allonger la liste interminable des fratries terroristes.

Des jeunes en perte de repères, en rupture familiale, qui compensent

par des liens fraternels très forts une influence parentale défailante.

À Menton, les quatre jeunes bénéficiaient également d'un entraînement physique intense. Leur professeur, un Mentonnais, retraité de l'armée, leur transmettait son savoir-faire.

Les suspects doivent être ramenés à Paris demain, par avion, pour être présentés à un juge d'instruction. Ils seront mis en examen pour « association de malfaiteurs dans le cadre d'une entreprise terroriste criminelle » et « provocation directe à un acte terroriste par moyen de communication ».

CHRISTOPHE PERRIN

La sécurité des enquêteurs en question

Un enquêteur de la police judiciaire (PJ) de Nice a été nommément menacé de mort sur un site Internet par un Azuréen, déjà mis en examen pour apologie du terrorisme. Cela repose la question de « l'anonymisation » des procédures. Depuis l'assassinat du couple de policiers à Magnanville (Yvelines), les policiers sont de plus en plus préoccupés par leur propre sécurité et celle de leurs proches.

Les enquêteurs de la sous-direction de l'antiterrorisme (SDAT) signent les procès-verbaux d'audition SDAT 1, SDAT2, etc. Paradoxalement, les policiers de la PJ de Nice, cosais de l'enquête sur des Mentonnais qui projetaient un attentat, signent de leur nom les procès-verbaux.

La loi du 28 février 2027 autorise pourtant (pour un crime ou délit puni de plus de trois ans de prison) les enquêteurs à rester anonymes s'ils le souhaitent. Ils ont également la possibilité de rester anonyme au moment de déposer à la barre d'une cour d'assises. « Mais le décret d'application n'est pas sorti », déplore Nicolas Vincent, du syndicat Alliance.

Passage à l'acte imminent ?

Au-delà de potentiels signes avant-coureurs d'une radicalisation de leur foi en l'islam – comme pourrait le suggérer le port d'une barbe accompagné d'un changement d'attitude express –, un élément d'apparence plus futile pourrait laisser penser que certains des cinq Mentonnais auraient pu passer à l'acte de façon imminente. « Yannis (Ziari), je l'ai toujours vu avec une barbe. Vendredi, quand je l'ai revu pour la dernière fois, il était rasé de près », témoigne ainsi une résidente du Dondéra, l'immeuble de cinq étages où le jeune homme a été interpellé. Or, nombre de « manuels » de l'État islamique incitent, notamment les « loups solitaires », à se raser la barbe pour « se fondre dans la masse » avant d'agir.

Sur les traces des Lanvin, frères « fantômes » de la route de Sospel

Au pied de l'immeuble de sept étages où les frères Lanvin résidaient, la stupeur se mêle à l'incompréhension. Interpellés mardi aux aurores par des policiers du Raid et de la BRI (brigade de recherche et d'intervention), les deux frères – comme trois autres suspects Mentonnais – sont accusés d'avoir eu des conversations suspectes sur la messagerie cryptée Telegram. Des échanges suffisamment inquiétants pour qu'ils soient visés par une information judiciaire ouverte par le parquet de Paris en juillet pour « association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste ».

Mais qui étaient ces deux frères de 27 et 28 ans, résidant chez leur

mère, au 69 route de Sospel, dans le bloc A de l'immeuble San Antonio ? « Ils se sont installés dans l'immeuble il y a environ 7 ans, mais dans le quartier, ils étaient invisibles », réagit un habitant de la résidence, encore sous le choc. Il s'interroge : « Comment différencier quelqu'un de normal d'un activiste qui se fait discret ? Rien ne laissait penser qu'ils étaient activistes ».

« Une barbe de plus en plus fournie »

Le voisinage évoque deux frères à l'allure « tout à fait banale » et à l'attitude « polie », « souriante », mais particulièrement discrète. « Les seules fois où on les apercevait, c'était quand ils garaient leur voi-

ture », assure une résidente de l'immeuble voisin. « C'était des fantômes », dit-elle.

Pourtant, certains habitants du quartier évoquent un changement brutal d'attitude de la part du cadet de la fratrie, Jordan. « Il y a deux ans, l'aîné s'est éloigné quelques temps. On ne le voyait plus du tout. Et le plus jeune, qui s'habillait comme n'importe quel gamin de son âge, a commencé à porter des vêtements de plus en plus amples et une barbe de plus en plus fournie », se souvient un commerçant du quartier.

Il n'en reste pas moins abasourdi par la nouvelle de leur interpellation. « On peut porter une barbe et une djellabah mais ça ne fait pas de

vous un terroriste. Pour moi, c'était des Messieurs tout le monde. »

Même son de cloche à la salle de prière musulmane, située au 113 avenue de Sospel, à moins d'un kilomètre du San Antonio. « Jamais entendu parler d'eux. Leur nom ne me dit rien du tout », témoigne le responsable des lieux, appuyé par les fidèles.

Qui sont donc ces deux hommes de 27 et 28 ans, à peine reconnus dans leur quartier ? Comment sont-ils tombés dans l'islam radical alors que rien ne semblait les y prédisposer ? Quelles étaient leurs motivations précises ? L'enquête le déterminera avec plus de précisions.

G.B.-B.